

Programme de formation - maj juillet 2025 - v1

Conduire un projet de création d'entreprise

Inscrite au RS7004

CERTIFICATION VISEE

Certification intitulée " Conduire un projet de création d'entreprise" - enregistrée à France Compétences sous le numéro RS7004 - détenu par CréActifs - Date d'échéance de l'enregistrement le 31-01-2028.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7004/>

PREREQUIS

- Tout public ayant un projet de création d'entreprise.
- Maîtriser des outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur).
- Avoir une aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées.

PUBLIC VISE

Cette certification s'adresse aux entrepreneurs et porteurs de projet souhaitant concevoir et conduire un projet de création d'entreprise.

OBJECTIF GENERAL

Certification inscrite au Répertoire Spécifique

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Vérifier la cohérence du projet en évaluant l'adéquation entre les compétences, les ambitions et les contraintes personnelles du candidat et les exigences du projet.
- Réaliser des études de marché qualitatives et quantitatives pour analyser l'environnement, la demande, l'offre et identifier la clientèle cible.
- Élaborer un business model complet en définissant l'ensemble des composantes du projet.
- Choisir la forme juridique la mieux adaptée en tenant compte des avantages, obligations et dispositifs d'aide existants.
- Évaluer la rentabilité financière du projet via la réalisation d'un prévisionnel, le calcul du seuil de rentabilité et l'analyse des besoins en investissements.
- Sélectionner les moyens de communication pertinents et définir une stratégie de promotion cohérente.
- Identifier et analyser les dispositifs d'aide à la création d'entreprise et leurs conditions d'éligibilité.
- Concevoir un argumentaire commercial structuré et convaincant pour présenter le projet aux divers interlocuteurs (banquiers, investisseurs, partenaires)
- Maîtriser les démarches administratives et légales d'immatriculation de l'entreprise.

COMPETENCES VISEES

- Vérifier la cohérence de son projet de création d'entreprise en mesurant l'adéquation de ses propres compétences, de ses ambitions et contraintes personnelles avec les objectifs et l'envergure du projet de création d'entreprise afin de valider ou non sa faisabilité.
- Réaliser des études quantitatives et qualitatives du marché ciblé en analysant les caractéristiques du cœur de cible (besoins, comportement d'achat, attentes, profil ...) ainsi que de ses concurrents directs et indirects afin de positionner de façon optimale son concept.
- Élaborer le Business Model du projet de création d'entreprise en définissant l'ensemble de ses

composantes afin de le structurer et de l'utiliser comme outil de pilotage. Le candidat veillera à adapter son offre à un public en situation de handicap.

- Choisir la forme juridique la plus adaptée au projet de création d'entreprise en tenant compte de ses avantages et de ses obligations (formalités de création, souplesse de gestion de l'entreprise au quotidien, régime fiscal et social, etc.) afin de lui donner une existence légale.
- Évaluer la rentabilité financière de son projet de création d'entreprise, en estimant son chiffre d'affaires prévisionnel et en calculant les besoins financiers en termes d'investissements et de frais de fonctionnement afin de valider la faisabilité économique du projet.
- Sélectionner les moyens de communication et réseaux sociaux les plus adaptés aux personae identifiés tout en définissant une ligne éditoriale cohérente afin de promouvoir sur le marché les offres portées par la future entreprise.
- Analyser les différentes aides possibles à la création d'entreprise en identifiant les principaux dispositifs financiers et leurs conditions d'éligibilité afin de mettre en œuvre les démarches nécessaires.
- Élaborer un argumentaire de présentation du projet de création d'entreprise en l'adaptant dans sa forme et dans son contenu en fonction des objectifs poursuivis et des interlocuteurs visés (avocats, comptables, banquiers, organismes publics d'aide, partenaires, investisseurs, fournisseurs, clients, etc...) afin de créer un impact positif et donner envie d'aller plus loin lors d'une présentation orale.
- Identifier les différentes démarches d'immatriculation de l'entreprise en analysant les actions à mettre en œuvre auprès des organismes dédiés (Publication au journal officiel, rédaction des statuts, enregistrement INPI, cerfa MO/PO ...) afin d'être en mesure de créer l'entreprise dans le respect des conditions légales.

DUREE ET MODALITÉS

La durée de la formation est de 42 heures.

Formation réalisée en présentiel.

Effectif maximum prévu : 6 personnes

LIEU : 1 AVENUE JEAN JAURES, 92120 MONTROUGE

CATEGORIE ET BUT DE LA FORMATION

Catégorie de l'action de formation (art. L6313-1 du code du travail) : Action de formation

Public visé au sens de l'article L 6313-3 du Code du Travail : Favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement des compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée.

TARIF

Par apprenant : 2 200€ net de taxe (exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI)

DELAI D'ACCES

La formation est accessible sous 15 jours à la suite de votre demande.

ACCES A LA FORMATION/ADMISSION

Afin de s'inscrire à la certification, le candidat devra transmettre son dossier de candidature accompagné d'un CV à jour. Un entretien (téléphonique, visioconférence ou présentiel) est ensuite réalisé pour établir un positionnement au cours duquel est vérifié son parcours professionnel, son expérience, sa maîtrise de bureautique et son aisance auprès des données chiffrées. L'inscription est réputée acquise lorsque le dossier de candidature est complet, que l'entretien de positionnement a eu lieu et que les prérequis sont validés.

RESULTAT ATTENDU - MODALITES D'EVALUATION

- La formation vise à l'obtention de la certification intitulée " Conduire un projet de création d'entreprise" - enregistrée à France Compétences sous le numéro RS7004 - détenu par CréActifs - Date d'échéance de l'enregistrement le 31-01-2028 - attestant des compétences nécessaires à la création d'entreprise du candidat : structurer son projet, préciser son offre, choisir son statut juridique, rédiger son Business Plan et réaliser les démarches d'immatriculation.
- Evaluation en amont (positionnement) : Un QCM passant en revue l'ensemble des thèmes de la formation est effectué afin de positionner le stagiaire sur les compétences qu'il devra assimiler avant la certification.
- Evaluation intermédiaire : Pendant la formation, des QUIZZ ou QCM intermédiaire permet d'évaluer la progression du stagiaire. Chaque évaluation est l'occasion pour le formateur de détecter si les connaissances sont bien assimilées et de les réexpliquer en s'appuyant sur des exemples.
- Modalités d'évaluation CERTIFICATIVE : le candidat devra remettre un rapport écrit présentant son projet de création d'entreprise qu'il devra remettre au minimum 2 semaines avant la soutenance orale. Ensuite en distanciel synchrone, Il présentera ensuite son projet lors d'une soutenance orale devant un jury professionnel (Soutenance orale : 20 min de présentation et 10 min de Q/R avec le jury.).
- Délivrance de la certification : Le candidat acquiert la certification lorsqu'il obtient une note supérieure ou égale à 10/20. Le jury sera composé de 3 membres minimum : un représentant de C-KAPITAL GESTION, en tant que Président du jury et deux professionnels extérieurs, dont la qualité est en lien avec la certification visée. Par souci d'impartialité, aucun membre du jury n'aura participé à la formation des candidats.

MOYENS ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Entretien :

- Entretien téléphonique/visio de recueil du besoin et positionnement en amont de la formation.

Accompagnement personnalisé des élèves en continu :

- Questions/réponses et temps d'échange avec le formateur.
- Formation en présentiel avec le formateur. :
 - Moments théoriques en début de journée, avec projection de diapositives, exemple avec l'ordinateur du formateur projeté sur écran, éventuellement participation d'un des apprenants comme exemple.
 - Cas pratiques en suivant le cours théorique : chaque apprenant applique à son projet les notions vues précédemment. Ce travail dirigé est supervisé par le formateur qui éventuellement adapte les explications à chaque apprenant en fonction de ses besoins spécifiques.
 - Temps d'échange et de validation des acquis avec le formateur en fin de module et préparation à l'évaluation finale puis passage de l'évaluation certificative.
- Ressources supplémentaires comme les supports de cours, exercice de mise en pratique et jeux pédagogiques, sont remis par mail au bénéficiaire de la formation.

MODALITES DE L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

- Chaque apprenant bénéficie d'un accès à notre formateur spécialisé, Monsieur Abdelsattar BENATMANE [réfèrent pédagogique et expert métier, spécialiste de l'accompagnement des entrepreneurs, de la gestion d'entreprise depuis plus de 5 ans] disponible par mail (ckapitalformation@gmail.com) pour répondre à toutes les questions d'assistance pédagogiques ou techniques sous 24 à 48 heures.

- Ressources supplémentaires comme les supports de cours, exercice de mise en pratique et jeux pédagogiques, sont remis par mail au bénéficiaire de la formation.
- Le suivi de l'action de formation se fera grâce à une signature d'une feuille d'émargement par le formateur et le stagiaire par demi-journée et/ou par séquence de formation réalisés à chaque session permettant de vérifier que les heures prévues pour la formation ont bien été réalisées.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, un entretien avec le référent handicap sera proposé au candidat afin d'envisager avec lui les aménagements qui pourront être apportés pour faciliter leur parcours (adaptation possibles, ex : la plateforme e-learning permet d'apprendre à leur rythme). Pour toute information complémentaire ou demande d'inscription, veuillez joindre Monsieur Abdelsattar BENATMANE, référent handicap : ckapitalformation@gmail.com ou au 06.37.76.25.43. Vous serez recontacté sous 24 à 48 heures.

POINTS FORTS

- La formation est disponible toute l'année.
- Formation dynamique tournée vers l'opérationnel

CONTENU

MODULE 1 – Évaluation et validation de la faisabilité du projet entrepreneurial – 4 HEURES

Évaluation : Reconnaître et évaluer ses compétences et ambitions personnelles.

Compréhension du Projet : Cerner la vision et les objectifs de son projet entrepreneurial.

Analyse des Contraintes : Identifier les limitations personnelles et professionnelles.

Évaluation de la Cohérence : Comparer ses capacités avec les exigences du projet.

Prise de Décision : Décider de la viabilité du projet.

Outils évaluation : Techniques pour évaluer ses forces et faiblesses.

Cadre du Projet Entrepreneurial : Éléments clés et importance de la clarté.

Ambitions et Contraintes : Exploration des motivations et limitations.

Techniques d'Évaluation de Cohérence : Comparaison des compétences avec les besoins du projet.

Ateliers Pratiques : Exercices pour tester la cohérence et études de cas.

Modalités pédagogiques : Affirmative

MODULE 2 – Analyse et Positionnement sur le marché cible – 6 HEURES

Appréhender les techniques d'études quantitatives et qualitatives.

Identifier besoins et comportements du cœur de cible.

Évaluer les concurrents directs et indirects.

Définir un positionnement de marché optimal pour son concept.

Méthodes d'Étude de Marché : Techniques quantitatives et qualitatives.

Caractéristiques du Cœur de Cible : Besoins, comportements d'achat, et profil.

Concurrence : Identification et évaluation des concurrents.

Positionnement Stratégique : Techniques et exercices de positionnement.

Modalités pédagogiques : Affirmative + Applicative

MODULE 3 – Élaboration et adaptation du business model – 5 HEURES

Comprendre les composantes essentielles d'un Business Model.

Structurer le Business Model pour servir d'outil de pilotage.

Adapter l'offre pour les personnes en situation de handicap.

Composantes du Business Model : Les éléments-clés et leur interrelation.

Outil de Pilotage : Utilisation du Business Model comme guide stratégique.

Adaptation pour le Handicap : Méthodes pour rendre l'offre accessible.

Modalités pédagogiques : Affirmative + Applicative

MODULE 4 – Sélection de la forme juridique adaptée – 5 HEURES

Identifier les différentes formes juridiques disponibles.
Analyser avantages, obligations et implications de chaque forme.
Choisir la structure juridique optimale pour le projet d'entreprise.

Présentation des Formes Juridiques : Vue d'ensemble des options.
Analyse Approfondie : Avantages, obligations, régimes fiscaux et sociaux.
Processus de Sélection : Méthodologie pour choisir la forme juridique idéale.
Modalités pédagogiques : Affirmative

MODULE 5 – Évaluation de la rentabilité financière – 6 HEURES

Estimer le chiffre d'affaires prévisionnel.
Calculer besoins en investissements et frais de fonctionnement.
Valider la faisabilité économique du projet.

Projection du Chiffre d'Affaires : Méthodes d'estimation.
Budgétisation : Identification des coûts initiaux et opérationnels.
Analyse de Faisabilité : Techniques pour évaluer la rentabilité.
Modalités pédagogiques : Affirmative + Applicative

MODULE 6 – Stratégie de communication & réseaux sociaux – 5 HEURES

Identifier les canaux de communication pertinents pour les personnes cibles.
Définir une ligne éditoriale unifiée et cohérente.
Promouvoir les offres de la future entreprise efficacement.

Ciblage des Personae : Techniques de segmentation et identification.
Sélection des Canaux : Évaluation des plateformes de communication et réseaux sociaux.
Ligne Éditoriale : Définition, importance et mise en œuvre.
Stratégies de Promotion : Techniques et bonnes pratiques.
Modalités pédagogiques : Interrogative + démonstrative

MODULE 7 – Navigation des aides à la création d'entreprise - 5 HEURES

Identifier les différentes aides disponibles à la création d'entreprise.
Comprendre les conditions d'éligibilité de chaque dispositif financier.
Mettre en œuvre les démarches pour bénéficier des aides appropriées.

Panorama des Aides : Présentation des principaux dispositifs d'aide.
Critères d'Éligibilité : Détail des conditions pour chaque aide.
Processus d'Application : Étapes et conseils pour une démarche efficace.
Modalités pédagogiques : Affirmative

MODULE 8 – Création d'un argumentaire adapté – 4 HEURES

Concevoir un argumentaire solide pour le projet de création d'entreprise.
Adapter l'argumentaire en fonction de l'audience et des objectifs.

Communiquer efficacement avec divers interlocuteurs clés. Bases de l'Argumentaire : Éléments essentiels pour une présentation impactante.
Adaptation Contextuelle : Stratégies pour personnaliser l'argumentaire selon l'audience.
Techniques de Présentation : Conseils pour engager avocats, banquiers, investisseurs et autres partenaires.
Modalités Pédagogiques : Affirmative + interrogative + applicative

MODULE 9 – Processus d’Immatriculation de l’entreprise – 2 HEURES

Reconnaître les démarches d'immatriculation essentielles pour l'entreprise.

Comprendre les actions spécifiques auprès des organismes

Créer l'entreprise conformément aux exigences légales.

Vue d'Ensemble des Démarches : Étapes clés de l'immatriculation.

Documents et Formalités : Détail sur les statuts, cerfa M0/P0, et autres exigences.

Interactions avec Organismes : Processus journal officiel et liaisons avec entités dédiées.

Modalités pédagogiques : Affirmative + démonstrative + applicative